

Compte rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2020

Le Conseil Municipal est réuni au Foyer Rural salle Henri Bonnet suite aux conditions sanitaires. Les membres du conseil sont masqués.

Absents : DÉZIEUX René, JOUVE Nicolas excusé et donnant procuration à MASSIAS Hervé, RENARD CUEUILLE Christelle excusée et donnant procuration à GRUAT Xavier.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 19h30, M. Jacques de Carvalho est désigné secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

- Fixation du montant des redevances Télécom pour l'année 2020 pour la redevance d'occupation du domaine public de la commune de Sarroux-Saint Julien ;
- Attribution à M. Tom Koundakian, agent à la trésorerie de Bort-les-Orgues, d'une indemnité de confection des documents budgétaires d'un montant de 45.73 € au titre de l'exercice 2020. M. Le Maire lit les courriers du sénateur Nougéin et du président de HCC, M. Chevalier, suite à l'envoi de la motion prise lors du précédent conseil. Il rappelle le rôle essentiel des agents des finances publiques pour les collectivités.
- Conclusion avec le CNP de contrats pour la couverture des risques statutaires du personnel prenant effet à compter du 1er janvier 2021 et pour une durée de 1 an. M. le Maire profite de cette question pour souhaiter à Mme Cécile Bos un prompt rétablissement ;
- Autorisation à M. le Maire de signer la convention de gestion avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze qui assure la gestion des contrats d'assurance conclus avec la C.N.P. pour la couverture des risques statutaires du personnel ;
- Autorisation à M. le Maire de signer l'acte de transfert des biens de section à la commune nouvelle de Sarroux-Saint Julien ainsi que tout document nécessaire ;
- Autorisation à M. le Maire, pour faire face au différé d'encaissement de subventions, de contracter auprès de la Caisse de Crédit Agricole un prêt court terme permettant de constituer une avance de Trésorerie.

M. Jérôme Ferinczek est désigné correspondant défense de la commune.

Monsieur le Maire évoque les travaux du Tiers lieu : Les locataires étant partis, les travaux de démolition intérieure ont pu commencer et sont réalisés par Coup de main. Les diagnostics ont été réalisés par BP Diag.

Concernant le Foyer Rural, une réunion de conciliation avec l'entreprise Joanny a eu lieu le 30 novembre 2020 et comme annoncé, une équipe est intervenue le lendemain pour finir certaines prestations en attente depuis l'inauguration.

Concernant le budget, les dépenses liées à la crise Covid impactent certains postes. Malgré cela, le budget de fonctionnement a été bien maîtrisé à ce stade de l'exercice.

M. Ferinczek, vice-président de la commission du personnel, annonce le départ de Blandine Delmas qui souhaite développer un projet personnel. De plus, un entretien en téléconférence avec M. Matthieu Chiodi est programmé le 16 décembre 2020. Concernant M. Philippe Bout, il lui sera demandé d'intervenir plus fréquemment sur certains bâtiments communaux.

Pour cette raison, M. le Maire souhaite qu'en début d'année, un inventaire des différents travaux d'entretien sur ces bâtiments soit réalisé avec une vigilance particulière sur les cimetières.

A ce propos, M. le Maire remercie des conseillers qui se sont impliqués sur le terrain dans la réalisation de certaines tâches.

Il fait état également de la visite prochaine de représentants de HCC pour prévoir les travaux de voirie dans la zone des Alouettes financés par la communauté de communes, propriétaire de la zone.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45. Vu pour être affiché le 16 novembre 2020, prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

